

## Informations et conseils didactiques pour les enseignant-e-s

### *Informations générales*

Cette brochure fournit des informations aux enseignant-e-s pour une communication ouverte et une attitude experte en contact avec les étudiant-e-s handicapé-e-s, dans le cadre de l'enseignement présentiel ou des études autonomes guidées ainsi que dans le contexte des tests et des évaluations. Le prospectus vise à sensibiliser et à soutenir les enseignant-e-s. Il aide à reconnaître et prendre en compte les besoins des étudiant-e-s concerné-e-s et permet ainsi aux personnes handicapées d'étudier sans obstacles.

Les étudiant-e-s handicapé-e-s ont des besoins spécifiques liés aux études qui ne sont pas toujours identifiables au premier abord et qui diffèrent également selon l'individu.

Les personnes handicapées sont généralement expertes dans leur propre domaine. Elles savent, grâce à leur biographie (éducative), quels ajustements techniques, personnels ou didactiques sont nécessaires et quelles mesures – souvent simples – peuvent être prises pour améliorer leurs situations d'apprentissage, de travail et d'examen. Renseignez-vous!

Afin de prendre en compte des besoins qui peuvent ne pas avoir été reconnus, en particulier ceux des personnes ayant un handicap invisible, il est recommandé de s'adresser aux étudiant-e-s au début du semestre ou du cycle de cours comme suit par exemple : « Si l'une ou l'un d'entre vous a, en raison d'un handicap, besoin d'une aide particulière, veuillez m'en informer à la fin du cours ou par e-mail. » Une telle déclaration protège la vie privée des étudiant-e-s et permet de définir les étapes suivantes dans le cadre d'un entretien personnel.

Si, en raison de leur handicap, des étudiant-e-s nécessitent **une compensation des inégalités légalement garantie**, l'organisme responsable de la haute école se chargera en principe de clarifier la question ainsi que de concevoir et mettre en œuvre des mesures de compensation. Vous pouvez obtenir une expertise complémentaire sur la compensation des inégalités auprès des spécialistes ou des centres spécialisés de votre établissement. Vous trouverez une brochure sur le processus de compensation des inégalités sur <http://www.swissuniability.ch>.

### *Besoins spécifiques des personnes atteintes de TDAH et TDA*

Le trouble du déficit de l'attention avec hyperactivité (TDAH) est un trouble du développement qui ne se limite pas à l'enfance et qui façonne la vie et l'apprentissage des adultes de nombreuses façons. Outre le TDAH, il existe ce que l'on appelle le trouble du déficit de l'attention sans hyperactivité (TDA). Il n'existe pas qu'UNE forme de TDA(H). L'effet des médicaments contre ces troubles varie également beaucoup d'un individu à l'autre et ne peut généralement que partiellement minimiser ou compenser les symptômes sur une certaine période de temps.

Les personnes atteintes de TDA(H) ne parviennent souvent pas à rester concentrées pendant longtemps et vivent avec une distractibilité accrue (les stimuli non pertinents ne peuvent pas être filtrés). Suivre une longue conversation ou lire un texte de manière ciblée sont des défis quotidiens. Il n'est pas rare qu'il y ait des erreurs d'inattention ou que des échéances importantes soient oubliées. De nombreuses personnes atteintes du TDA(H) nécessitent une structuration et une planification claires et, en particulier, un environnement qui contient le moins de distractions possible.

## **Conseils et recommandations pour les cours, les études autonomes, les examens et les contrôles de connaissances**

1. Essayez d'utiliser la diversité didactique et veillez à ce que vos explications fassent appel à deux sens dans la mesure du possible (-> principe de plusieurs sens) : employez des supports acoustiques et visuels tels que des fichiers PowerPoint, scripts, tableaux noirs, rétroprojecteur, visualiseur, etc. Cela peut améliorer l'attention sur une plus longue période.
2. De nombreuses personnes concernées se réjouissent de recevoir le matériel de cours à l'avance. Cela leur permet d'appliquer les techniques de travail qu'elles ont elles-mêmes apprises et, par exemple, de travailler sur les documents au préalable afin de pouvoir mieux suivre le cours.
3. Essayez de faire preuve de compréhension si un rendez-vous ou une échéance a été oublié et ne l'attribuez pas à un manque d'intérêt. Si possible, mentionnez les délais plusieurs fois, tant à l'écrit qu'à l'oral.
4. Essayez d'établir un contact visuel avec les élèves atteint-e-s de TDA(H) lorsque vous leur donnez des instructions.
5. Il est légitime d'accorder un délai de traitement plus long lors de la rédaction de travaux académiques ou d'études autonomes, car un TDA(H) demande souvent plus de temps et d'efforts. En outre, les études autonomes favorisent généralement l'apprentissage indépendamment du temps et du lieu, et peuvent compléter ou remplacer l'enseignement présentiel.
6. Si nécessaire, prenez le temps d'organiser des entretiens réguliers. Il se peut que les étudiant-e-s atteint-e-s de TDA(H) aient besoin d'un soutien pour structurer, prioriser ou restreindre le sujet, afin de lutter contre les blocages et les dispersions. Des rendez-vous réguliers peuvent aider à rester en phase et favoriser une meilleure gestion du temps, et contribuent donc à la réussite des études.
7. Les étudiant-e-s atteint-e-s de TDA(H) ont besoin de plus de temps pour les examens, en fonction de la difficulté et de l'impact individuel de ces derniers et, si possible, d'un cadre à faible irritation, par exemple, une salle d'examen séparée ou une place réservée dans la salle (voir compensation des inégalités).